

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
(CCSEHDAA)

Compte-rendu
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Lundi 25 septembre 2023 à 19 h 00
En présence au local 3050 du centre administratif

Présences :

Parents :

- Barbe, Charlène
- Bisson, Diane
- Castonguay, Stéphanie
- Desjardins, Mélanie
- Doucet-Fournier, Joanie
- Gnama, Sandrine
- Guillemette, Betty
- Lavoie, Patrick
- Leclerc, Shany
- Létourneau, Mélanie
- Vermette, Audrey
- Tremblay, Nancy
- Paquin, Bianca

Directions et soutien :

- Carignan, Stéphanie
- Normand, Valérie
- Saumure, Anik

Personnel enseignant et professionnel :

À venir

Organisme :

À venir

1. Mot de bienvenue :

Madame Anik Saumure ouvre la rencontre à 19h00 en remerciant l'assemblée de leur présence et en se présentant en tant que nouvelle représentante de la direction générale. Elle se présente en exposant son bagage au sein du CSS Harricana, mais principalement au service de l'enseignement. Un tour de table est fait pour connaître chacune des personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Madame Saumure fait la lecture des points à l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Joanie Doucet-Fournier et secondé par Madame Betty Guillemette d'adopter le compte rendu tel que présenté.

3. Fonctionnement, rôles et mandats du comité :

Madame Saumure fait jouer une [capsule vidéo](#) de la Fédération des parents, cette vidéo est disponible sur internet pour ceux qui souhaitent l'utiliser ou la revoir. Elle demande par la suite s'il y a des questions.

Le documents "Loi et règles de régie interne relatives au CCSEHDAA" sera déposé sur le site internet dans la section EHDAA.

4. Présentation sommaire des services aux EHDAA :

Un tableau est présenté des services offerts aux élèves en difficulté, et ce au niveau des professionnels, au niveau primaire, au niveau secondaire et à d'autres niveaux.

Des questions sont posées en lien avec les services d'orthophonie qui selon certains parents semblent être délaissés à la fin des années du primaire. Anik explique que des choix ont été faits dans le centre de services selon les ressources disponibles et le mandat de l'école. Les services sont davantage orientés vers les apprentissages en cours de parcours. Des démarches ont été faites pour attirer de nouveaux orthophonistes, toutefois, la région n'est pas très attractive au niveau de ces professionnels, les salaires sont peu compétitifs. La suggestion de travailler davantage en sous-groupes est proposée et semble être très intéressante. Anik explique que cette solution est envisagée et commence à prendre forme.

Plan d'engagement vers la réussite :

Un rapide résumé est fait du PEVR, il permet au CSS Harricana de s'appuyer sur ce travail pour les 5 prochaines années. Ce document se retrouve sur le site internet du CSS Harricana https://www.cssh.gouv.qc.ca/PLAN_ENGAGEMENT.

Les priorités 2023-2024 sont expliquées par madame Saumure puisqu'il s'agit du travail principal qui sera effectué dans l'année en cours.

5. Élections des membres du comité, si nécessaire :

Fin de mandat de 2 ans pour 3 parents, soit Joanie Doucet-Fournier, Mélanie Desjardins et Shany Leclerc.

Les personnes suivantes expriment leur intérêt à faire partie du présent comité, soit :

Mesdames Joanie Doucet-Fournier, Mélanie Desjardins, Shany Leclerc, Audrey Vermette, Charlène Barbe, Mélanie Létourneau, Bianca Paquin, Stéphanie Castonguay, Diane Bisson et Betty Guillemette.

5.1. Procédures ;

Madame Saumure fait part des postes disponibles et de la manière dont les rencontres et fonctions se déroulent.

Madame Stéphanie Castonguay explique également le rôle du parent représentant au comité de parent du CSS Harricana.

5.2. Mise en candidature pour les postes (président, vice-président ; secrétaire ; représentant du comité de parents et substitut au comité de parents) ;

Présidence : Madame Charlène Barbe est proposée, celle-ci accepte et sa candidature est adoptée unanimement.

Vice-Présidence : Madame Audrey Vermette se propose et sa candidature est adoptée unanimement.

Secrétaire : Madame Valérie Normand, secrétaire de gestion au CSS Harricana, agira à titre de secrétaire, tous sont en accord avec cette décision.

Comité de parents du CSS Harricana : Madame Bianca Paquin se propose et sa candidature est adoptée unanimement.

Comité de parents substitués du CSS Harricana : Madame Audrey Vermette se propose et sa candidature est adoptée unanimement.

5.3. Vote ;

Il n'y aura pas de vote considérant que tous les postes ont été élu par acclamation et adopté unanimement.

6. Calendrier des rencontres :

Il y a aura 4 à 5 rencontres annuelles, tous sont en accords que les rencontres se déroulent toujours les lundis. Les prochaines rencontres seront donc les dates suivantes :

6 novembre 2023

29 janvier 2024

18 mars 2024.

13 mai 2024

7. Cueillette de besoin et attentes :

Madame Saumure demande s'il y a des thèmes que les membres du comité aimeraient aborder ou recevoir :

- ✓ La rencontre du 6 novembre, le comité pourrait regarder les documents qui pourraient être utilisés par les écoles pour les PI. Ceux-ci ont déjà été modifiés l'an passé, mais refaire un survol et repasser le mot aux écoles seraient intéressant. Ce travail a été laborieux, donc il faut l'utiliser. Il faut aussi vérifier comment il sera possible de cibler les parents dont leurs enfants ont un PI ?
- ✓ La rencontre de janvier pourrait servir à regarder les classements des choix de cours puisque des recommandations ont été faites l'an dernier. Il a été recommandé de bonifier les choix de cours pour les élèves en classe adaptée. Y'a-t-il quelque chose qui a été pensé pour la durée du secondaire ? Plus de sports ou de programmes particuliers comme l'art, la musique, les enfants ont des talents dans plein de choses, mais aucune possibilité. Ce changement serait fort probablement plus payant pour les élèves et le décrochage. Madame Saumure propose de faire un sous-comité.
- ✓ Passation du primaire vers le secondaire.
- ✓ Aides technologiques et sa clientèle, trouver une méthode de donner plus d'informations aux parents dont les enfants sont éligibles.

8. Autres sujets :

9. Levée de l'assemblée.

Madame Mélanie Desjardins propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 11.

Madame Valérie Normand
Secrétaire d'assemblée